

Communiqué de presse

Paris, le 10 décembre 2024

Rivage Investment lance un nouveau fonds de dette d'infrastructure

Rivage Investment lance le 18 décembre son 3^{ème} millésime de fonds de dettes d'infrastructures haut rendement (REDI HR 3), avec 260 millions € d'engagements lors de ce 1^{er} closing et un montant cible de 1,5 milliard €.

Fort du succès de ses précédents millésimes de fonds de dettes d'infrastructures haut rendement ayant atteint aujourd'hui un déploiement de près de 1.6 Mds € sur 45 investissements en Europe, ce nouveau millésime poursuit l'objectif de répondre à des besoins accrus de financements liés à la transition énergétique, numérique, à la santé et à la dé-globalisation tout en délivrant pour nos investisseurs des rendements attractifs et un niveau de risque contenu.

A cette fin, le nouveau fonds REDI HR3 vise à déployer des financements haut rendement seniors sécurisés sous la forme de dettes unitranches ou de dettes « Holdco » en ciblant des acteurs de taille moyenne à forte croissance et actifs sur ces secteurs essentiellement en Europe.

Il bénéficiera pour cela de l'expertise d'une équipe de 15 gérants et analystes dédiés, pionnière sur ce type de financements en Europe, ayant mis en place au cours des années passées et des millésimes précédents un réseau d'origination diversifié et solide lui donnant accès à des transactions propriétaires à forte valeur ajoutée. Par ailleurs la prise en compte de critères ESG tout au long du processus d'investissement permet la classification SFDR Article 8 de REDI HR3 à l'instar de l'ensemble des fonds multi-investisseurs gérés par Rivage Investment.

Pour Hervé Besnard, Président de Rivage Investment, « *le lancement du nouveau fonds REDI HR3 confirme nos convictions et notre capacité à créer durablement de la valeur. Il confirme aussi notre ambition de poursuivre notre stratégie de développement en élargissant le panel géographique de nos investisseurs, en augmentant notre déploiement sur les secteurs à impact et en augmentant la taille unitaire des investissements.* »

« *REDI HR3 a pour objectif la constitution en trois ans environ d'un portefeuille de qualité d'une vingtaine de financements d'infrastructures, pour un rating moyen attendu situé entre B1 et BB3, offrant aux investisseurs une prime très attractive par rapport au rendement offert par le marché « high yield corporate » tout en bénéficiant de la résilience des actifs d'infrastructures* », précise Gaétane Tracz, responsable de la dette d'infrastructure au sein de Rivage Investment.

Rivage Investment vise une collecte auprès des compagnies d'assurance et fonds de pension français et européens lui ayant fait confiance depuis le lancement de son 1^{er} fonds en 2013, ainsi que de nouveaux investisseurs institutionnels principalement européens et asiatiques. Rivage investira également dans REDI HR3, confirmant ainsi son alignement d'intérêt avec les autres investisseurs.

A propos de Rivage Investment : Rivage Investment est une société de gestion indépendante créée en 2010, basée à Paris et gérant près de 8 milliards d'euros pour le compte d'investisseurs institutionnels de premier plan en Europe. Spécialiste du financement d'infrastructures durables, d'actifs essentiels et d'entités du secteur public, Rivage Investment est leader européen parmi les gestionnaires indépendants dans le domaine de la dette d'infrastructures avec plus de 5,7 Mds € déployés depuis 2013. La société est détenue à 80% par son fondateur et ses collaborateurs. En septembre 2024, elle a fait entrer à son capital un fonds de prise de participations minoritaires géré par AXA IM Prime. Après avoir principalement collecté et déployé des investissements vers des créances « Investment Grade », Rivage développe également une expertise unique d'investissements propriétaires « High Yield » en forte croissance depuis 2021.

Contacts presse :

Patrick Raffard:

patrick.raffard@rivageinvestment.com

Tel: +33 6 15 02 50 34

Site web: www.rivageinvestment.com

Rivage Investment SAS est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP-10000042, pour fournir les services de gestion collective, de gestion de portefeuille pour compte de tiers et de conseil en investissement. Cette communication à caractère promotionnel est destinée uniquement aux investisseurs professionnels, tels que définis à l'annexe II de la directive 2004/39/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 ("MiFID"). Un investisseur professionnel est censé posséder l'expérience, les connaissances et l'expertise nécessaires pour prendre ses propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques qu'il encourt. Les informations contenues dans cette communication ne doivent pas être considérées comme exhaustives malgré tout le soin et la rigueur apportés pour les rendre correctes et équilibrées. Les informations contenues dans la communication ont été préparées à des fins d'information uniquement et ne constituent en aucun cas une recommandation d'investissement. Elles n'ont pas vocation à présenter toutes les informations nécessaires à l'appréciation d'une opportunité d'investissement. Tout investisseur potentiellement intéressé par les solutions d'investissement évoquées dans la communication doit effectuer sa propre analyse indépendante. Rivage Investment décline toute responsabilité quant à l'appréciation qui serait faite d'une opportunité d'investissement, d'un instrument financier ou tout autre actif, sur la base du contenu de la communication. Rivage Investment ne fournit aucun conseil comptable, fiscal ou juridique. Il est cependant rappelé aux Destinataires que tout investissement comporte des risques et revêt des enjeux juridiques, comptables ou fiscaux. Ces risques et enjeux doivent être discutés avec des conseillers spécialisés et les éventuelles décisions d'investissement qui en résultent doivent tenir compte de leur avis. Si une transaction devait être effectuée après la diffusion de la communication, celle-ci ne saurait en aucun cas remplacer la documentation légale officielle décrivant l'ensemble des caractéristiques du fonds devant être prise en compte avant d'investir. Seule cette documentation peut être considérée comme fiable, et tout investisseur potentiel doit en prendre connaissance et la comprendre avant de prendre une décision d'investissement. Investir comporte toujours des risques. Les performances passées ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas garanties. Avant d'investir dans un fonds, vous devez comprendre clairement son objectif, sa stratégie d'investissement et ses risques sous-jacents. En particulier, vous devez prendre connaissance de ses processus de gestion spécifiques, de ses règles d'investissement et de fonctionnement, ses termes et conditions. Rivage Investment n'a aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations contenues dans la communication.